

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 19 novembre 2020 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

10 novembre 2020

Date d'affichage :

10 novembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Signature du sous-seing
privé.
Terrains A 1238
Avenue de Pradaoux

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine,
Messieurs BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel,
MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le terrain situé Avenue de Pradaoux section A n° 1238, d'une superficie de 1547 m² va être vendu à Monsieur et Madame WRIGHT Ian et Julie. Elle rappelle le tarif du mètre ² constructible : 13.50€ Pour cette vente, il est nécessaire de signer le sous-seing privé chez un notaire.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de vendre le terrain constructible à 13.50€ le m²
- autorise Madame le Maire à signer le sous seing privé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens le 27 novembre 2020.

Fait à Barbazan, le 25 novembre 2020.

Le Maire,

